

# ALLOCATION ACHAT FOURNITURES SCOLAIRES Année scolaire 2024-2025

## ÉTUDES SECONDAIRES (2<sup>ème</sup> cycle) ÉTUDES SUPÉRIEURES

**DATE LIMITE DE DÉPÔT DU DOSSIER  
LE 24 NOVEMBRE 2024**

### CONDITIONS D'ATTRIBUTION

- Être à la charge de ses parents résidant eux-mêmes sur la commune de Loos-en-Gohelle,
- Être âgé(e) de 21 ans au plus tard dans l'année scolaire en cours,
- Être inscrit(e) dans un lycée public ou privé, dans un établissement d'enseignement supérieur,
- Ne pas être inscrit(e) au sein des lycées Léo Lagrange de Bully-les-Mines ou Henry Darras de Liévin en enseignement général (la commune verse une participation financière à l'œuvre du Livre Liévinois).

### PIÈCES À FOURNIR

- **Copie du livret de famille** (page des parents et de l'enfant concerné),
- **Justificatif de domicile daté de moins de 3 mois,**
- **Certificat de scolarité de l'année en cours validé par l'établissement,**
- **Dernier avis d'imposition ou de non-imposition,**
- **Jugement de divorce** (1<sup>ère</sup> et dernière page ainsi que celle concernant la décision du mode garde)
- **Relevé d'identité bancaire ou postal au nom des parents si l'élève est mineur.**

## IDENTITÉ DES PARENTS

Nom et prénom des parents : .....

.....

Adresse : .....

.....

Téléphone : .....

Adresse mail : .....

## IDENTITÉ DE L'ÉLÈVE

Nom et prénom : .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

.....

Téléphone : .....

Adresse mail : .....

## CYCLE D'ÉTUDES ACTUELLES

- Lycée  
 Établissement d'enseignement supérieur

## BARÈMES D'ATTRIBUTION

<b>Tranche d'imposition</b> (ligne 14, intitulée impôt sur les revenus soumis au barème, du dernier avis d'imposition ou de non-imposition)	<b>Montant de l'allocation</b>
<b>Au-delà de 1500€</b> (ou en l'absence de fourniture du dernier avis d'imposition ou de non-imposition)	35,00€
<b>De 800€ à 1500€</b>	40,00€
<b>Inférieure à 800€</b>	45,00€

Loos-en-Gohelle, le .....

Signature